



RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION

*sur le rendement du Fonds
pour l'exercice clos le
31 décembre 2024*

FONDS DE REVENU
**Fonds FÉRIQUE Obligations mondiales de
développement durable**

Le présent Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds renferme les faits saillants financiers, mais ne contient pas les états financiers annuels complets des Fonds que vous détenez. Si vous n'avez pas reçu d'exemplaire des états financiers annuels ou annuels avec le présent rapport, vous pouvez en obtenir un gratuitement, sur demande, en communiquant avec Services d'investissement FÉRIQUE au 514 788-6485 (sans frais 1 800 291-0337), en écrivant à Gestion FÉRIQUE, Place du Canada, 1010, rue de La Gauchetière Ouest, bureau 1400, Montréal (Québec) H3B 2N2 ou en visitant notre site Web à ferique.com ou le site Web de SEDAR+ à l'adresse sedarplus.ca. Vous pouvez également obtenir de cette façon le rapport financier intermédiaire, les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle sur le portefeuille.

Un placement dans un organisme de placement collectif peut donner lieu à des frais de gestion et autres frais. Les ratios de frais de gestion varient d'une année à l'autre. Veuillez lire le prospectus avant de faire un placement. Les organismes de placement collectif ne sont pas garantis par la Société d'assurance-dépôts du Canada ni par tout autre organisme public d'assurance-dépôts. Leur valeur fluctue souvent et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur.

Remarque à l'égard des déclarations prospectives

Le présent rapport peut renfermer des déclarations prospectives sur les Fonds, leur rendement futur, leurs stratégies ou perspectives et les mesures que pourraient prendre les Fonds. Les termes « peut », « pourrait », « devrait », « voudrait », « supposer », « perspectives », « croire », « planifier », « prévoir », « estimer », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « prévision » et « objectif », ainsi que les termes et expressions semblables, désignent des déclarations prospectives.

Les déclarations prospectives ne garantissent pas le rendement futur des Fonds. Elles sont assujetties à des incertitudes et à des risques intrinsèques concernant les Fonds et les facteurs économiques en général, de sorte que les prévisions, projections et autres déclarations prospectives pourraient ne pas se matérialiser. Le lecteur est prié de ne pas se fier indûment à ces déclarations puisque les événements et les résultats réels pourraient différer sensiblement de ceux qui sont énoncés ou prévus dans les déclarations prospectives relatives aux Fonds, en raison, mais sans s'y limiter, d'importants facteurs comme les conditions générales économiques, politiques et des marchés au Canada, aux États-Unis et à l'échelle internationale, les taux d'intérêt et de change, les marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence, les changements technologiques, les modifications apportées aux lois et aux règlements, les jugements d'ordre judiciaire ou réglementaire, les poursuites judiciaires et les catastrophes.

Le lecteur est prié de noter que la liste susmentionnée des facteurs importants susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Avant de prendre toute décision de placement, le lecteur est également incité à examiner attentivement ces facteurs ainsi que d'autres facteurs. Toutes les opinions prospectives peuvent être modifiées sans préavis et sont émises de bonne foi sans aucune responsabilité légale.

Analyse du rendement du Fonds par la direction

Objectif et stratégies de placement

Le Fonds FÉRIQUE Obligations mondiales de développement durable vise à fournir un revenu et, dans une moindre mesure, une appréciation du capital à long terme. Le Fonds investit, directement ou indirectement (y compris au moyen d'investissements dans des FNB ou d'autres OPC), dans un portefeuille diversifié mondialement, composé principalement de titres à revenu fixe d'émetteurs gouvernementaux et corporatifs qui servent à financer des projets ou des entreprises qui visent à s'aligner aux principes de développement durable.

Le Fonds est géré à parts égales par deux gestionnaires de portefeuille qui couvrent des régions géographiques différentes, soit AlphaFixe Capital inc. (AlphaFixe) qui gère un mandat canadien et BMO Gestion d'actifs (BMO) qui gère un mandat global.

La stratégie d'AlphaFixe consiste avant tout à identifier les titres admissibles au Fonds. Les placements sélectionnés doivent respecter les critères de sélection d'obligations durables établis par AlphaFixe. Ces derniers comprennent les obligations auto étiquetées soutenables et celles alignées avec les critères internes d'AlphaFixe, lesquelles tiennent compte des principes des obligations vertes et sociales et des lignes directrices sur les obligations durables définis par l'International Capital Market Association (ICMA).

Ensuite, le gestionnaire applique une approche descendante au niveau de la gestion des risques du portefeuille. Pour ce faire, il prend en considération les perspectives économiques et effectue une analyse des risques rattachés aux divers actifs du portefeuille. Lors de la sélection des titres, le gestionnaire de portefeuille adopte une approche ascendante, c'est-à-dire qu'il sélectionne les titres admissibles en fonction d'une analyse fondamentale. Dans ce contexte, le gestionnaire de portefeuille effectue pour chacun des titres l'analyse du risque de crédit des titres et de l'incidence des facteurs ESG sur ceux-ci. L'évaluation de l'incidence des facteurs ESG est faite par le gestionnaire et est basée sur une approche relative où les émetteurs au sein d'une même industrie sont évalués contre leurs pairs. Ceci est fait en fonction de facteurs qui varient selon chaque industrie en tenant compte de la matérialité et du contexte spécifique à chaque industrie. Les notes ESG internes attribuées aux émetteurs sont intégrées à la cote globale de chacun.

La stratégie de BMO, avec son sous-gestionnaire de portefeuille, Columbia Threadneedle Management Limited, comprend trois étapes : filtrer, investir, engager.

Filtrer

Le gestionnaire de portefeuille investit dans des obligations vertes, sociales et durables qui ont été approuvées par son équipe interne d'investissement responsable. L'équipe chargée de l'investissement responsable de BMO sélectionne chaque obligation admissible en se fondant sur deux analyses :

- L'analyse des émetteurs des titres : analyse environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) au niveau de l'émetteur. Il analyse l'exposition au risque ESG plus large, ainsi que les pratiques de

gestion et les controverses chez l'émetteur. Pour cela, le gestionnaire peut utiliser les notations de risque ESG de l'émetteur et son classement dans l'industrie provenant des évaluations de tierces parties. De cette façon, il peut mettre l'accent sur le nombre et la nature des controverses auxquelles ce dernier est confronté pour déterminer où les problèmes et les incidents identifiés sont pertinents pour la crédibilité de l'émetteur.

- L'analyse des titres émis : évaluation approfondie des titres conformément aux principes des obligations vertes et sociales et aux lignes directrices sur les obligations durables définis par l'International Capital Market Association (ICMA).

Investir

Après le processus de sélection, pour générer des opportunités d'investissement, le processus de recherche du gestionnaire de portefeuille explore l'analyse macroéconomique et du crédit fondamentale, l'analyse de la valorisation et les facteurs techniques. L'équipe s'appuie sur les résultats de recherche de spécialistes à l'interne. Le gestionnaire vise à avoir un niveau élevé de diversification sur le plan des émetteurs.

Engager

Le gestionnaire de portefeuille, par l'entremise de son équipe interne d'investissement responsable, utilise son influence pour encourager les meilleures pratiques d'entreprise grâce à un engagement continu avec les émetteurs détenus dans le portefeuille.

Le Fonds investit et réinvestit principalement dans des obligations gouvernementales, des obligations de sociétés, des obligations municipales, des obligations adossées à des actifs ou des créances, des obligations à rendement élevé et des obligations à rendement réel, des obligations convertibles, des fonds négociés en bourse et dans des parts d'OPC :

- conçues pour amasser des fonds afin de financer des projets ou des entreprises ayant une incidence environnementale ou sociale positive ;
- provenant d'entités dont les produits et services contribuent à la transition vers une économie mondiale durable, selon l'évaluation des gestionnaires de portefeuille.

Les titres d'émetteurs en violation avec le Pacte mondial des Nations Unies (UN Global Compact) doivent être exclus du portefeuille par les gestionnaires de portefeuille.

Risque

Les risques d'investir dans le Fonds demeurent les mêmes que ceux mentionnés dans le prospectus. Le Fonds s'adresse aux investisseurs ayant une tolérance faible au risque et qui désirent investir à moyen terme. Ce Fonds convient particulièrement aux investisseurs souhaitant adopter une approche d'investissement responsable. Il peut aussi être utilisé comme élément de base de la partie réservée aux titres à revenu fixe d'un portefeuille de placement diversifié. Aucun changement ayant une incidence notable sur le niveau de risque global associé à un placement dans le Fonds n'a eu lieu au cours de la période.

Résultats d'exploitation

Le Fonds FÉRIQUE Obligations mondiales de développement durable a affiché un rendement net de 2,9 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2024. Son indice de référence, composé de l'indice des obligations globales à court terme FTSE Canada (25 %), de l'indice des obligations globales à moyen terme FTSE Canada (25 %) et de l'indice ICE Global Non-Sovereign (couvert \$ CA) (50 %), a généré un rendement de 3,7 % au cours de cette même période. Contrairement au rendement de l'indice de référence, qui ne comprend aucuns frais de placement, le rendement du Fonds est indiqué déduction faite des frais de gestion et d'exploitation à payer par le Fonds.

Sur une base relative, le rendement du Fonds a été supérieur à la médiane de son industrie¹, dont le rendement pour l'exercice a été de 2,7 %, déduction faite des frais de gestion.

AlphaFixe Capital

L'exercice a été marqué par une pentification considérable de la courbe des taux d'intérêt en raison d'une baisse des taux à court terme et d'une hausse de ceux à long terme.

La durée du portefeuille a été maintenue près de celle de son indice de référence (la durée dans d'autres cas était très légèrement plus courte que celle de l'indice), ce qui a modestement contribué au rendement relatif du portefeuille. Cette bonne performance a toutefois été contrebalancée par le positionnement sur la courbe, notamment la surpondération des titres avec une échéance de 10 ans et la sous-pondération de ceux dont l'échéance est de 5 ans. Les écarts de crédit, soit le taux supplémentaire offert aux investisseurs pour détenir des titres d'émetteurs provinciaux et de sociétés, par rapport aux obligations gouvernementales, ont rétréci de façon généralisée au cours de l'année. Le rétrécissement a été particulièrement marqué à l'égard des obligations de sociétés, surpondérées au portefeuille. Ce positionnement a donc contribué au rendement durant l'exercice.

Le choix des titres et le maintien d'une durée (valeur qui mesure la sensibilité aux mouvements de taux d'intérêt) comparable à celle de l'indice de référence ont également été avantageux.

Conformément à l'objectif du Fonds, le portefeuille était investi à 95 % dans des obligations vertes, sociales ou durables à la fin de l'année. Ces obligations servent à financer des projets ou des entreprises qui suivent les principes de développement durable.

Pour ce qui est des questions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG), AlphaFixe a engagé le dialogue à 48 reprises avec des entreprises ou des organismes gouvernementaux au cours de l'année, dont 11 fois avec des entités ayant émis des obligations détenues dans le portefeuille. Le sous-gestionnaire de portefeuille s'efforce de sensibiliser les émetteurs aux enjeux ESG propres à leurs activités et à leur cheminement en matière de développement durable, en plus d'aborder des sujets comme la transition énergétique, la biodiversité, ainsi que l'équité, la diversité et l'inclusion. De manière générale, les pratiques de reddition de compte des émetteurs se sont améliorées dans les dernières années en raison d'une demande accrue de renseignements de la part du sous-gestionnaire de portefeuille et des autres parties prenantes.

Au cours de l'exercice, le sous-gestionnaire de portefeuille a participé à une nouvelle émission d'obligations vertes de la société de transmission et distribution d'électricité Hydro One. Le produit de cette émission servira à financer divers projets de transmission et distribution d'électricité et d'assurer un réseau électrique propre. Il investit également dans Ontario Power Generation (OPG), le plus grand producteur d'électricité en Ontario. L'électricité produite par la société provient de l'hydroélectricité ou du nucléaire dans une proportion de 90 %. Grâce à son expertise technique et à son excellence opérationnelle, OPG est une référence internationale au sein du secteur de l'énergie nucléaire. En effet, la société a construit le premier petit réacteur modulaire en Amérique du Nord avec des partenaires mondiaux, ce qui représente une étape clé pour la transition énergétique.

BMO Gestion mondiale d'actifs

La surpondération des obligations gouvernementales, surtout de la zone euro et, dans une moindre mesure, du Royaume-Uni, a nui au rendement en raison de la hausse des taux d'intérêt. Puisque les valorisations des obligations américaines sont plutôt élevées, le sous-gestionnaire de portefeuille a protégé le Fonds des effets négatifs de l'augmentation des taux d'intérêt aux États-Unis en réduisant le risque et en augmentant la pondération des titres de la zone euro à la fin août. BMO a également conservé un penchant stratégique pour l'Europe afin d'accroître la diversification du Fonds en raison du volume d'obligations vertes émises dans la zone euro. La stratégie défensive du sous-gestionnaire de portefeuille en réaction à l'accentuation de la courbe des taux aux États-Unis a légèrement freiné le rendement, car les gains en capital réalisés en fin d'année ont été insuffisants pour compenser les pertes subies plus tôt.

Le sous-gestionnaire de portefeuille maintiendra le positionnement du portefeuille sur la courbe des taux qui s'accroît à court terme, car la portion à long terme de la courbe mondiale devrait demeurer sous pression en raison de l'inflation persistante et des taux d'intérêt qui demeurent élevés plus longtemps.

La composante d'obligations du Trésor américain a quelque peu entravé le rendement, car les obligations de sociétés ont mieux fait que leurs homologues du gouvernement. Les placements dans les titres du Trésor américain permettent au Fonds d'afficher une liquidité suffisante, compte tenu de la plus faible liquidité des obligations de sociétés vertes. La légère sous-pondération du risque de crédit a également été désavantageuse. Les obligations de sociétés affichaient des fondamentaux positifs, mais des prix relativement élevés. Ainsi, le sous-gestionnaire de portefeuille s'est abstenu d'investir dans cette catégorie d'actif.

La grande part allouée par le portefeuille aux obligations de sociétés de la zone euro et la sous-pondération des obligations de sociétés américaines ont contribué au rendement, les premières ayant inscrit un meilleur rendement que les dernières. Le Fonds a profité de la sélection d'obligations vertes dans les secteurs de l'immobilier, des services de communication et des services aux collectivités de la zone euro ainsi que du secteur de la finance aux États-Unis.

¹ Source : Rendement médian des fonds comparables selon Fundata, au 31 décembre 2024.

Le portefeuille conserve un penchant pour les secteurs de la finance et des services aux collectivités, compte tenu de l'offre d'obligations vertes, sociales et durables. Comme il est axé sur le développement durable, le portefeuille sous-pondère intrinsèquement les secteurs de l'énergie et des produits industriels, ainsi que les titres garantis et adossés à des créances hypothécaires.

Conformément à l'objectif du Fonds, 70 % de l'actif du portefeuille était investi dans des obligations vertes, 12 % dans des obligations durables et 10 % dans des obligations sociales à la fin de l'année. Le reste du portefeuille est principalement constitué de trésorerie et d'obligations du Trésor américain à des fins de liquidité.

Événements récents

AlphaFixe Capital

L'année dernière, la hausse des prix à la consommation et la persistance de l'inflation étaient les principales préoccupations des banques centrales. Douze mois plus tard, les politiques monétaires restrictives ont permis de ramener l'inflation à l'intérieur de la fourchette cible de fluctuation. Les banques centrales ont maintenant changé leur fusil d'épaule et mettent davantage l'accent sur l'emploi et la croissance économique. Le maintien des taux directeurs à un niveau élevé pour une période prolongée risquait de pousser l'économie de certains pays vers la récession. La Banque du Canada (BdC) a été la première banque centrale des pays industrialisés à entreprendre une détente monétaire avant que d'autres lui emboîtent le pas au cours de l'été. La Banque centrale européenne et la Banque d'Angleterre ont aussi annoncé des baisses de taux pour les mêmes motifs. En septembre, la Réserve fédérale américaine (Fed) a fait de même en réduisant de 0,50 % son taux directeur.

Le cycle de baisses de taux est donc amorcé, mais les investisseurs ignorent encore quelle en sera l'ampleur dans chacun des pays. Du côté américain, la Fed a rectifié le tir en fin d'année en adoptant une approche plus tempérée. L'inflation se normalise graduellement, mais l'économie progresse toujours à un rythme supérieur à son potentiel, ce qui constitue un environnement propice aux pressions inflationnistes. La conjoncture a aussi pris une tournure différente après l'élection du nouveau président américain.

Au Canada, la conjoncture est différente. La politique monétaire a un effet beaucoup plus rapide sur le budget des ménages qui refinancent ou renouvellent leur hypothèque. Le PIB progresse lentement, ce qui constitue un signe de faiblesse considérant la forte croissance de la population dans la dernière année.

L'assouplissement monétaire qui a été plus vigoureux au Canada qu'au sud de la frontière a nui au dollar canadien qui s'est déprécié en fin d'année. Le risque d'une guerre commerciale avec les États-Unis a aussi nui à la devise.

Enfin, les menaces du président américain d'imposer des tarifs douaniers sur toutes les importations en provenance du Canada inquiètent, d'autant plus que le gouvernement fédéral canadien est paralysé jusqu'à la tenue des élections au printemps. Le risque que des tarifs soient imposés dès le début de l'année est bien réel, car le président sait qu'il est en position de force face au Canada actuellement.

Advenant la mise en œuvre de ces tarifs, la BdC devra réagir avec force afin de lutter contre les risques d'une récession profonde au Canada. Somme toute, les perspectives économiques en 2025 reposent sur plusieurs décisions du gouvernement américain, qui est actuellement dirigé par un président reconnu pour son imprévisibilité. L'inflation pourrait resurgir et hanter les consommateurs américains si l'économie est trop stimulée. Une guerre commerciale serait également fort dommageable pour l'économie canadienne. Sans trop de visibilité sur l'avenir, le sous-gestionnaire de portefeuille préconise une gestion prudente des risques de taux d'intérêt et de crédit en début d'année.

BMO Gestion mondiale d'actifs

L'euphorie était palpable sur le marché obligataire au début de 2024, et ce, depuis le changement de cap de la Fed qui a commencé à assouplir sa politique monétaire à la fin de 2023. Au premier trimestre de 2024, l'inflation persistante aux États-Unis a toutefois freiné l'élan de réduction des taux de la Fed. À la fin du printemps, certains signes ont commencé à laisser présager que l'inflation diminuait tranquillement aux États-Unis, ouvrant ainsi la porte à une première baisse de taux par la Fed, ce qui a entraîné une remontée du marché obligataire. En août, un repli important du marché de l'emploi a causé un certain émoi sur le marché, car les investisseurs ont craint que l'assouplissement de la politique monétaire de la Fed n'arrive trop tard. Pour se faire rassurante, la Fed a annoncé en septembre une baisse de 50 points de base qui se voulait ainsi une recalibration de sa politique en vue de soutenir le marché de l'emploi et la trajectoire désinflationniste. Or, les taux ont recommencé à remonter en octobre, car l'inflation a cessé de reculer.

L'élection d'un nouveau président américain a exacerbé la pression à la hausse sur les taux en raison de l'incertitude entourant les effets de ses politiques phares, comme les baisses d'impôt, les tarifs et la déportation de migrants clandestins. La Fed a bien réduit son taux directeur de 0,25 point de base à deux reprises avant la fin de décembre, mais elle semble avoir adopté une position plus restrictive depuis que ses dirigeants favorisent une approche plus graduelle.

La situation est semblable en Europe où la Banque centrale européenne et la Banque d'Angleterre ont aussi assoupli leur politique monétaire. Or, le risque que l'inflation persiste dans le secteur des services a été souligné. Contrairement aux États-Unis, la croissance économique a ralenti au Royaume-Uni et en zone euro à cause de la diminution de l'activité manufacturière. Le bon rendement des marchés périphériques de la zone euro, notamment l'Espagne, n'a pas suffi à compenser la faiblesse des grandes économies, comme la France et l'Allemagne. Les obligations de sociétés ont surpassé leurs homologues gouvernementales grâce à la conjoncture macroéconomique favorable, à la diminution des taux d'escompte et des fondamentaux positifs des obligations de sociétés, notamment leur ratio de couverture des intérêts suffisant et leur niveau de levier financier relativement stable.

CEI : Le mandat de M. Gérard Guilbault à titre de membre du Comité d'examen indépendant (CEI) a pris fin le 31 mars 2024. M. Sylvain Piché remplace M. Gérard Guilbault comme membre du CEI en vertu d'un mandat de trois (3) ans, débutant le 1^{er} avril 2024.

au 31 décembre 2024

Opérations entre apparentés

Le Gestionnaire du Fonds est Gestion FÉRIQUE, une organisation sans but lucratif. Gestion FÉRIQUE reçoit des honoraires de gestion servant à couvrir ses dépenses en ce qui concerne la gestion et les opérations quotidiennes du Fonds, comme indiqué à la section Frais de gestion. Ces dépenses comprennent les honoraires du gestionnaire de portefeuille, les dépenses de mise en marché et de distribution liées au Fonds, ainsi que les frais d'administration du Gestionnaire.

Services d'investissement FÉRIQUE (SIF) est une filiale sans but lucratif de Gestion FÉRIQUE inscrite à titre de cabinet dans les disciplines de courtage en épargne collective et de planification financière, et elle agit comme placeur des parts du Fonds. Un pourcentage des frais de gestion versés par le Fonds à Gestion FÉRIQUE est utilisé pour couvrir les dépenses relatives aux activités quotidiennes de SIF.

Gestion FÉRIQUE et Services d'investissement FÉRIQUE détenaient 0,2% des parts du Fonds FÉRIQUE Obligations mondiales de développement durable au 31 décembre 2024.

Gestion FÉRIQUE assume les charges opérationnelles du Fonds, sauf les frais du comité d'examen indépendant et les frais de dépôt réglementaire, en échange de frais d'administration, comme indiqué à la section Frais de gestion.

Gestion FÉRIQUE a mis en place un Comité d'examen indépendant pour le Fonds conformément aux exigences du Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement afin d'examiner les conflits d'intérêt liés à la gestion du Fonds.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, AlphaFixe Capital n'a effectué aucune opération entre apparentés et BMO Gestion mondiale d'actifs n'a versé aucune commission à des apparentés dans le cadre de la gestion du Fonds FÉRIQUE Obligations mondiales de développement durable. Cependant, BMO Gestion mondiale d'actifs, gestionnaire d'une partie du Fonds, a effectué des opérations de courtage sur des contrats de gré à gré sur devises avec une partie reliée. Le Comité d'examen indépendant a été d'avis que les mesures projetées par le gestionnaire aboutissent à un résultat juste et raisonnable pour les porteurs de parts du Fonds.

Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet de vous aider à comprendre ses résultats financiers pour les périodes comptables indiquées.

	Exercices clos les			
	31 déc. 2024 (12 mois)	31 déc. 2023 (12 mois)	31 déc. 2022 (12 mois)	31 déc. 2021 (339 jours)
Actif net par part ⁽¹⁾⁽⁵⁾	\$	\$	\$	\$
Actif net au début de la période comptable ⁽⁴⁾	8,77	8,44	9,67	10,00
Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation				
Total des revenus	0,25	0,21	0,32	0,17
Total des charges	(0,08)	(0,07)	(0,07)	(0,08)
Gains (pertes) réalisé(e)s	(0,26)	(0,25)	(0,37)	0,01
Gains (pertes) non réalisé(e)s	0,35	0,59	(0,85)	(0,33)
Augmentation (diminution) totale attribuable à l'exploitation ⁽²⁾	0,26	0,48	(0,97)	(0,23)
Distributions				
du revenu net de placement (sauf les dividendes)	0,17	0,15	0,23	0,08
des gains en capital	–	–	–	0,01
Distributions annuelles totales ⁽³⁾	0,17	0,15	0,23	0,09
Actif net à la fin de la période comptable ⁽⁴⁾	8,85	8,77	8,44	9,67

⁽¹⁾ Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités du Fonds. L'actif net par part présenté dans les états financiers pourrait différer de la valeur liquidative calculée aux fins d'établissement du prix des parts. Ces écarts sont expliqués dans les notes afférentes aux états financiers.

⁽²⁾ L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution attribuable à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période comptable. Ce tableau ne constitue pas un rapprochement de l'actif net par part entre le début et la fin de la période comptable.

⁽³⁾ Les distributions ont été payées en espèces ou réinvesties en parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

⁽⁴⁾ L'actif net est calculé conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

⁽⁵⁾ Dans le présent document, le mot « parts » désigne des parts de série A.

au 31 décembre 2024

Faits saillants financiers (suite)

	Exercices clos les			
	31 déc. 2024 (12 mois)	31 déc. 2023 (12 mois)	31 déc. 2022 (12 mois)	31 déc. 2021 (339 jours)
Ratios et données supplémentaires				
Valeur liquidative totale (en milliers de \$) ⁽¹⁾	264 396	239 200	224 029	236 577
Nombre de parts en circulation ⁽¹⁾	29 863 207	27 288 460	26 533 266	24 471 083
Ratio des frais de gestion (%) ⁽²⁾	0,91	0,87	0,85	0,90
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge par le Gestionnaire (%)	0,91	0,87	0,85	0,90
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽³⁾	20,11	31,59	45,73	93,59
Ratio des frais d'opérations (%) ⁽⁴⁾	-	-	-	-
Valeur liquidative par part (\$)	8,85	8,77	8,44	9,67

⁽¹⁾ Données au 31 décembre des périodes comptables comparatives.

⁽²⁾ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges pour la période comptable indiquée (incluant les taxes applicables et la part proportionnelle des charges des fonds sous-jacents, le cas échéant, mais excluant les frais de courtage, les autres coûts d'opérations de portefeuille et les retenues d'impôts sur les revenus de dividendes) et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période comptable.

⁽³⁾ Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période comptable. Plus le taux de rotation au cours d'une période comptable est élevé, plus les frais d'opérations payables par le Fonds sont élevés au cours de la période comptable et plus il est probable qu'un porteur réalisera des gains en capital imposables au cours de la période comptable. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

⁽⁴⁾ Le ratio des frais d'opérations représente le total des frais de courtage et des autres frais d'opérations de portefeuille, incluant la part proportionnelle des frais d'opérations des titres des fonds sous-jacents, le cas échéant, et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période comptable. Ce ratio ne s'applique pas aux opérations visant des titres à revenu fixe.

Frais de gestion

Les frais payables par le Fonds comprennent les frais de gestion et les charges opérationnelles. Les charges opérationnelles comprennent les frais d'administration et les frais de fonds. Les frais de gestion et d'administration sont calculés et crédités quotidiennement et payés mensuellement.

Les frais de gestion comprennent notamment les honoraires de gestionnaire et/ou de sous-gestionnaires de portefeuille, les frais de mise en marché et de distribution du Fonds, ainsi que les frais d'administration du Gestionnaire.

Les frais d'administration incluent notamment les frais engagés pour la tenue de registres, la garde des valeurs, les services fiduciaires, les coûts liés à la comptabilité et à l'évaluation du Fonds, les honoraires des auditeurs et des conseillers juridiques et la communication aux porteurs de parts. Les frais de fonds comprennent les frais de dépôt réglementaire et les frais de comité d'examen indépendant.

Pour l'exercice, les frais de gestion annualisés imputés au Fonds et avant les taxes gouvernementales se chiffrent à 0,79 % et se répartissent comme suit :

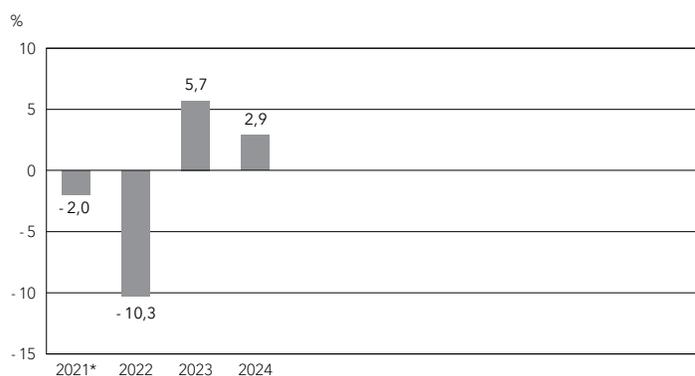
- Frais de gestion : 0,70 %
- Frais d'administration : 0,09 %

Rendement passé

L'information sur le rendement suppose que les distributions du Fonds au cours des périodes présentées ont été réinvesties en totalité dans des titres additionnels du Fonds. L'information ne tient pas compte des frais d'acquisition, de rachat, de placement ou autres frais optionnels qui auraient fait diminuer les rendements. Le rendement passé du Fonds n'est pas nécessairement indicatif du rendement futur.

Rendements annuels

Le graphique à bandes présente le rendement annuel du Fonds pour chacune des années présentées et illustre les variations du rendement d'une année à l'autre. Le graphique à bandes illustre, sous forme de pourcentage, quelle aurait été la variation à la hausse ou à la baisse au 31 décembre de chaque année ou au dernier jour de l'exercice d'un placement effectué le premier jour de l'année.



* Du 29 janvier au 31 décembre 2021.

Rendements composés annuels (%)

	1 an	3 ans	5 ans	Depuis sa création*
FÉRIQUE Obligations mondiales de développement durable	2,9	(0,8)	n/d	(1,2)
Indice de référence	3,7	(0,4)	n/d	n/d
Médiane**	2,7	(1,7)	n/d	n/d

* Le Fonds a été créé le 8 janvier 2021, mais l'actif a été investi dans le Fonds en date du 29 janvier 2021.

** Rendement médian de tous les fonds communs de placement de même catégorie, selon Fundata.

au 31 décembre 2024

Indice de référence

L'indice de référence reflète le rendement d'un portefeuille de référence qui investit à 25 % dans les titres de l'indice des obligations globales à court terme FTSE Canada, à 25 % dans les titres de l'indice des obligations globales à moyen terme FTSE Canada et à 50 % dans les titres de l'indice ICE Global Non-Sovereign (couvert \$ CA).

L'indice obligataire global à court terme FTSE Canada comprend la presque totalité des obligations canadiennes négociables dont l'échéance est supérieure à un an et inférieure à cinq ans. Il vise à refléter l'évolution du marché à court terme obligataire canadien.

L'indice obligataire global à moyen terme FTSE Canada comprend la presque totalité des obligations canadiennes négociables dont l'échéance est supérieure à cinq ans et inférieure à dix ans. Il vise à refléter l'évolution du marché à moyen terme obligataire canadien.

L'indice obligataire ICE Global Non-Sovereign (couvert \$ CA) est un indice de dette mondiale de qualité investissement issue dans les marchés locaux et internationaux provenant d'une multitude d'émetteurs non-gouvernementaux de différents pays avec une maturité de plus d'un an.

Comparaison par rapport à l'indice

Le Fonds a affiché un rendement net de 2,9 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, comparativement à un rendement de 3,7 % pour l'indice de référence. Contrairement au rendement de l'indice de référence, qui ne comprend aucuns frais de placement, le rendement du Fonds est indiqué déduction faite des frais de gestion et d'exploitation à payer par le Fonds.

Aperçu du portefeuille

Les 25 principaux titres en portefeuille

	% de la valeur liquidative
Gouvernement du Canada, 3,50 %, échéant le 1 ^{er} mars 2034	6,2
Province de l'Ontario, 4,05 %, échéant le 2 février 2032	6,0
Kreditanstalt fuer Wiederaufbau, 0,75 %, échéant le 30 septembre 2030	3,8
Caisse d'Amortissement de la Dette Sociale, 2,13 %, échéant le 26 janvier 2032	3,7
Banque européenne d'investissement, 1,63 %, échéant le 13 mai 2031	3,4
Banque internationale de reconstruction et développement, 1,25 %, échéant le 10 février 2031	3,2
Province de l'Ontario, 4,10 %, échéant le 4 mars 2033	2,4
Province de Québec, 2,10 %, échéant le 27 mai 2031	2,3
Gouvernement des États-Unis, 4,13 %, échéant le 15 août 2053	2,0
Apple Inc., 3,00 %, échéant le 20 juin 2027	1,6
Banque Nationale du Canada, 1,53 %, échéant le 15 juin 2026	1,5
Gouvernement des États-Unis, 1,25 %, échéant le 15 mai 2050	1,4
Hydro-Québec, 6,00 %, échéant le 15 août 2031	1,4
PSP Capital Inc., 2,60 %, échéant le 1 ^{er} mars 2032	1,3
Toyota Motor Credit Corp., 2,15 %, échéant le 13 février 2030	1,3
Province de Québec, 3,90 %, échéant le 22 novembre 2032	1,3
Banque de Montréal, 1,76 %, échéant le 10 mars 2026	1,2
Province de Québec, 3,65 %, échéant le 20 mai 2032	1,2
Fédération des caisses Desjardins, 1,59 %, échéant le 10 septembre 2026	1,2
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	1,1
Financière CDP Inc., 1,00 %, échéant le 26 mai 2026	1,0
Banque internationale de reconstruction et développement, 2,50 %, échéant le 29 mars 2032	1,0
Prologis LP, 1,25 %, échéant le 15 octobre 2030	0,8
BCI QuadReal Realty, 2,55 %, échéant le 24 juin 2026	0,8
Ontario Power Generation Inc., 3,22 %, échéant le 8 avril 2030	0,8

51,9

Répartition par actif

	% de la valeur liquidative
Obligations étrangères	48,3
Obligations de sociétés canadiennes	23,8
Obligations provinciales canadiennes	15,0
Obligations fédérales canadiennes	7,5
Obligations municipales canadiennes	4,3
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	1,1

Valeur liquidative totale

264 395 508

L'aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations effectuées par le Fonds. Une mise à jour trimestrielle est disponible.

au 31 décembre 2024

Autres renseignements importants

London Stock Exchange Group plc et ses entreprises du groupe (collectivement, le « Groupe LSE »)® LSE Group [2003], FTSE Russell est le nom commercial de certaines sociétés du Groupe LSE. « FTSE® » est une marque déposée des sociétés du Groupe LSE concernées et est utilisée par toute autre société du Groupe LSE sous licence. Tous les droits sur les indices ou les données FTSE Russell appartiennent à la société du Groupe LSE concernée qui détient l'indice ou les données. Groupe LSE et ses concédants de licence n'acceptent aucune responsabilité pour toute erreur ou omission dans les indices ou les données et aucune partie ne peut se fier aux indices ou aux données contenus dans cette communication. Aucune distribution de données du Groupe LSE n'est autorisée sans le consentement écrit exprès de la société du Groupe LSE concernée. Le Groupe LSE ne promeut, ne parraine ni n'approuve le contenu de cette communication.

Les données de ICE Data Indices, LLC sont utilisées avec permission. ICE® est une marque déposée d'ICE Data Indices, LLC ou de ses filiales et BofA® est une marque déposée de Bank of America Corporation sous licence de Bank of America Corporation et ses filiales (« BofA »), et ne peut être utilisée sans l'accord préalable de BofA. Les données d'indice référencées aux présentes sont la propriété d'ICE Data Indices, LLC, de ses sociétés affiliées (« ICE Data ») ou de ses fournisseurs tiers et, avec l'ICE BofA®, elles ont été autorisées à être utilisées par Gestion FÉRIQUE. ICE Data et ses fournisseurs tiers déclinent toute responsabilité en rapport avec l'utilisation de ces données ou indices.



Gestion FÉRIQUE
Place du Canada
1010, rue de La Gauchetière Ouest
Bureau 1400
Montréal (Québec) H3B 2N2

ferique.com

Vous pouvez obtenir d'autres renseignements sur les Fonds dans leurs prospectus, notice annuelle, aperçu du Fonds et états financiers.

Vous pouvez obtenir sans frais et sur demande un exemplaire de ces documents :

- en communiquant avec le Gestionnaire, Gestion FÉRIQUE, au 514 840-9206 (sans frais : 1 888 259-7969) ;
- en communiquant avec le Placeur principal, Services d'investissement FÉRIQUE au 514 788-6485 (sans frais : 1 800 291-0337) ou à client@ferique.com ;
- en visitant ferique.com ou sedarplus.ca.